A stylized illustration featuring a large tree on the left with a dense canopy of green and blue circular shapes. Below the tree, a silhouette of a person riding a bicycle is shown on a path. In the background, a city skyline with various buildings and a church spire is visible. The sky is filled with several birds in flight. The overall style is artistic and modern, using a palette of greens, blues, and greys.

des arbres pour demain...

POLITIQUE DE
FORESTERIE URBAINE

Colloque 2013 de l'AF2R
28 février 2013

Vers un meilleur encadrement de la foresterie urbaine

- Plan de la présentation :
 - Portrait de la situation
 - Fondements
 - Orientations
 - Objectifs et pistes d' action
 - Étapes suivantes



Portrait de la situation

Activités réalisées par la Ville en foresterie urbaine :

- Plantation et entretien des arbres:
 - 500 arbres plantés par année
 - Inventaire en cours :
 - 27 000 arbres municipaux d'alignement dont 4 550 répertoriés
 - 6 800 arbres dans les parcs
 - Programme d'inspection :
 - Programme d'aide pour les ormes malades : 1 850 ormes répertoriés
 - Programme de détection de l'agrile du frêne

- Requêtes des citoyens et des autres directions :
 - 600 interventions correctives annuellement

- Projets spéciaux :
 - Pépinière municipale
 - Distribution d'arbres
 - Fête Mon arbre à moi (AF2R)
 - Compensation CO₂



Vue de la ville de Québec depuis Lévis, QC, vers 1870
Source : Musée McCord



Fondements

- Améliorer la qualité de l' environnement
- Structurer un paysage de qualité
- S' intégrer aux outils et aux mesures d' aménagement et d' urbanisme
- Assumer la responsabilité civile envers les citoyens
- Responsabiliser la population et les entreprises
- Planifier les ressources suffisantes afin d' assurer un entretien et un renouvellement.

Orientations

1. Augmenter les bénéfices environnementaux
2. Améliorer la qualité du paysage
3. Entretien, planter et aménager
4. Sensibiliser et inciter les propriétaires privés



Augmenter les bénéfices environnementaux générés par la forêt urbaine

Favoriser le développement d'une forêt urbaine diversifiée, apte à bien résister aux perturbations

- Établir une vision à long terme
- Favoriser l'amélioration de la condition de la forêt urbaine.



Augmenter les bénéfices environnementaux générés par la forêt urbaine

Pistes d' action :

- Analyser l' inventaire des arbres municipaux et documenter la forêt urbaine privée ;
- Développer une stratégie avec les pépiniéristes ;
- Mettre en place un parcours d' arbres remarquables;
- Sensibiliser, communiquer, informer, encadrer.



- Guide du promoteur (en élaboration)
- Analyse des projets de développement



Des intrus dans votre jardin?
 Soyez à l'affût de ces plantes exotiques envahissantes!

Renouée japonaise
 Lythrum salicaria

Berce du Caucase
 Heracleum mantchouricum

Salicaire pourpre

Impatiète de l'Himalaya
 Impatiens balsamifera

Roseau commun
 Phragmites australis

Des impacts considérables!

- **Altération de l'habitat**
 Certaines plantes exotiques modifient les caractéristiques d'un milieu, le rendant inadéquat pour la faune et la flore indigène.
- **Perte de biodiversité**
 Les plantes exotiques envahissantes forment souvent des monocultures denses, s'accaparant les ressources de leur environnement (lumière, éléments nutritifs, pollinisateurs, etc.) au détriment de la biodiversité naturellement présente.
- **Pertes économiques**
 Les coûts associés aux activités de contrôle qui doivent être répétées représentent plusieurs milliards de dollars annuellement au Canada et ils continuent de grimper. Des pertes de rendement agricole considérables sont aussi constatées là où ces plantes envahissent les cultures et les pâturages.
- **Loisirs et qualité de vie**
 Les massifs de plantes envahissantes entravent la navigation et l'accès aux plans d'eau, nuisant à la pratique d'activités récréatives. Ils contribuent à uniformiser le paysage, le rendant plus monotone. Certaines espèces, comme la berce du Caucase, présentent même un risque direct pour la santé humaine.

J'écis-âge! **LE VASE DE LEVIS**

Améliorer la qualité du paysage par la forêt urbaine

Créer des aménagements plus harmonieux qui feront disparaître les fractures dans le territoire :

- Élaborer des lignes directrices de design urbain
- Élaborer des lignes directrices pour améliorer la qualité du paysage
- Améliorer la qualité du paysage par l'implication des propriétaires privés.



Améliorer la qualité du paysage par la forêt urbaine

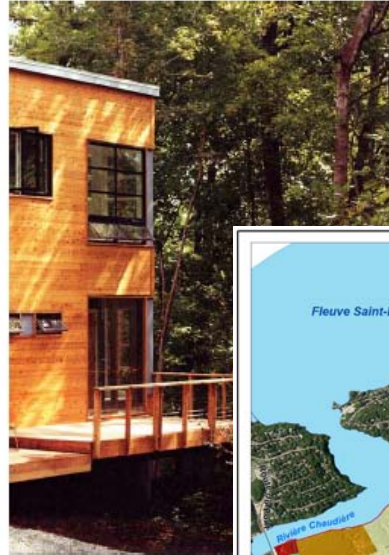
Pistes d' action:

- Créer des entrées de ville, d' arrondissement et de quartier
- Plantation d' alignement dans les emprises
- Encourager la conservation d' arbres et de boisés privés lors du développement
- Favoriser la végétalisation
- Intégrer des zones de conservation au schéma d' aménagement.



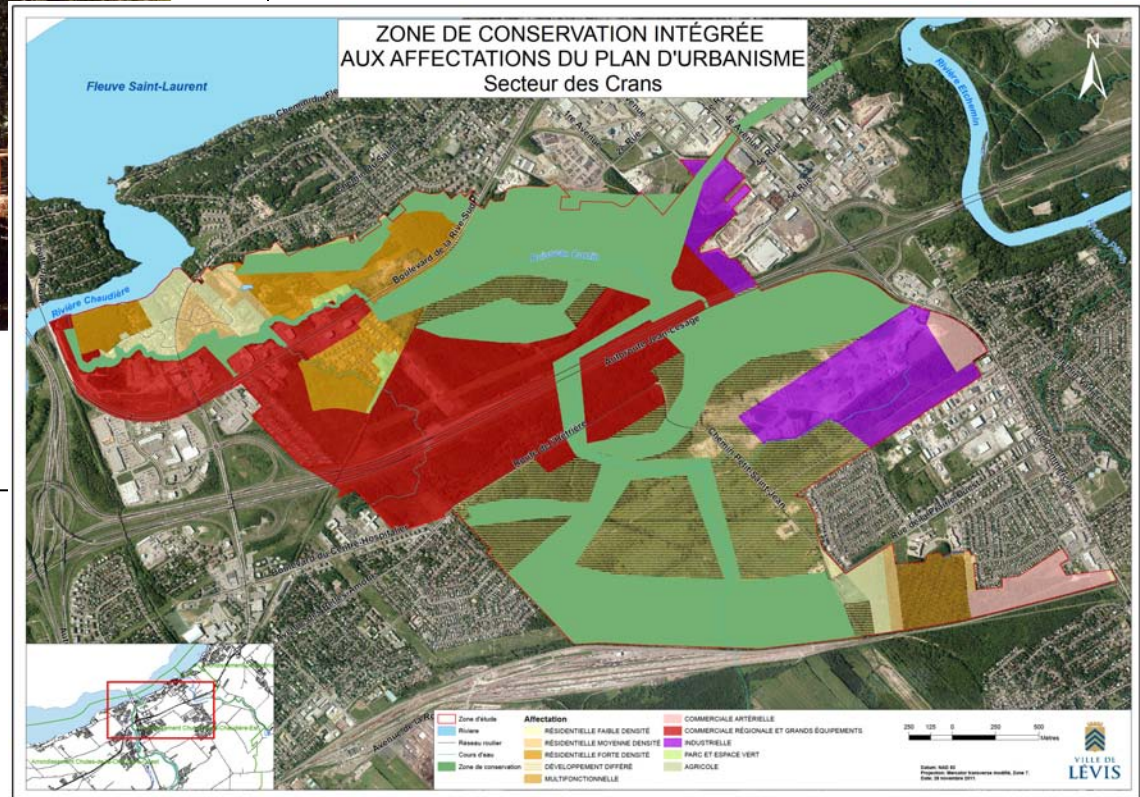
Rue Champagnat Quartier Lévis

POLITIQUE SUR LES CRANS ROCHEUX DE LA VILLE DE LÉVIS



Chantal Prud'Homme

ARCHITECTE PAYSAGISTE



Entretien, planter et aménager la forêt urbaine

Faire l'entretien, la plantation et l'aménagement des portions de la forêt urbaine :

- Entretien, planter et aménager les boisés
- Assurer la sécurité des personnes et des immeubles par un programme d'entretien
- Réaliser des opérations d'entretien minimisant les irritants perçus par les citoyens.





Entretenir, planter et aménager la forêt urbaine

Pistes d' action:

- Mettre en place une structure de coordination responsable de l' entretien et de l' aménagement ;
- Dresser un inventaire des arbres municipaux ;
- Mettre en place une réalisation cyclique des travaux ;
- Réagir efficacement aux maladies ou épidémies ;
- Diminuer les irritants associés aux arbres ;
- Améliorer le système de traitement des requêtes.

ACTUALITÉ

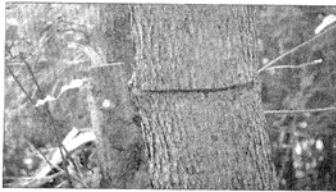
PLACE CHARNY
17 magasins
À VOTRE SERVICE

Des citoyens s'aménagent une vue sur le fleuve

(L.N.) Une opération de déboisement sauvage a eu lieu le fin de semaine dernière en bordure du fleuve dans le parc Saint-Laurent situé dans l'anne Tibbits. Un groupe de citoyens a décidé, selon un témoin, de s'aménager une vue sur le fleuve.

L'opération s'est déroulée rapidement selon ce qui a été entendu. Jeunes arbres coupés, plantes indigènes arrachées, le tout formant une bonne pile de branches et de troncs dissimulés dans une section voisine de l'anne. En outre, plusieurs arbres ont été partiellement sciés pour les affaiblir de manière à ce qu'ils se brisent lors de grands vents ou qu'ils en meurent.

Invité sur place pour constater le massacre, le conseiller du quartier, Simon Thérberge, était consterné de voir l'ampleur de la coupe. M. Thérberge a mentionné qu'à sa connaissance, la Ville de



Un arbre partiellement scié pour qu'il tombe un jour de grand vent.

Lévis n'a jamais donné de permis à qui que ce soit pour procéder à une telle coupe.

Le conseiller a mentionné que des discussions étaient en cours avec divers groupes de citoyens sur le territoire quant à l'aménagement de percées visuelles. Tou-

La légende de la vue

Un mythe tenace chez les nouveaux riches veut qu'ils paient des taxes pour la vue sur le fleuve. Or, il n'en est rien. La taxe sur la vue

n'est qu'une fabrication de l'esprit destinée à justifier que des arbres doivent être coupés puisqu'ils leur obstruent la vue sur le fleuve. Le conseiller Thérberge est ferme là-dessus. «La taxe sur la vue n'existe pas. La seule règle en évaluation des taxes pour la vue sur le fleuve, Or, qui s'applique est celle de l'offre et de la demande. Si un secteur est en forte demande, le vendeur obtiendra un prix supérieur à l'évaluation. Ça n'a rien à voir avec une taxe sur la vue.»



La zone déboisée où ont été coupés quelques jeunes arbres.

Dernièrement, un citoyen du secteur Laizon a décidé de s'aménager une percée visuelle de son propre chef et il a été pris sur le fait. Une plainte a été déposée et la facture de sa percée risque de lui coûter cher.

Dans le cas de la percée du parc Saint-Laurent, une plainte sera déposée et les citoyens impliqués risquent de trouver la note salée.

La sécurité de Rabaska toujours questionnée

Avant



Après





Photo : ACIA

aliments (ACIA)
et de Montréal
prochain

Piege
Aya
tia
l'
c

Pour
au www
service à la

AVIS D'ENTRETIEN ARBRES, ARBUSTES ET HAIES

**AUX OCCUPANTES ET OCCUPANTS,
LA VILLE DE LÉVIS TIENT À VOUS INFORMER
QU'ELLE PROCÉDERA SOUS PEU :**

<input type="checkbox"/> A L'ÉLAGAGE D'ARBRES MUNICIPAUX	<input type="checkbox"/> A L'ABATTAGE D'ARBRES MUNICIPAUX
<input type="checkbox"/> A L'ÉLAGAGE D'ARBRES PRIVÉS	<input type="checkbox"/> A LA TAILLE D'ARBUSTES OU DE HAIES

ARBRE(S), ARBUSTE(S) ET HAIE(S) CONCERNÉ(S) : _____

SITUÉS AU : _____


RAISON(S) : _____

<input type="checkbox"/> POUR VOTRE INFORMATION	<input type="checkbox"/> COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR PRENDRE UN RENDEZ-VOUS 418 839-2002
--	--

SAVIEZ-VOUS QUE ...

- Tenir la tondeuse et le taille-bordures éloignés du tronc permet d'éviter de blesser les arbres.
- Il est interdit de faire toute intervention ou de tailler des arbres publics (racines, troncs, branches, etc.).
- Il est interdit de poser des enseignes et tout autre accessoire (lumières de Noël, crochets, cordes, etc.) sur les arbres publics.

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES INFRASTRUCTURES
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
418 839-2002



**VILLE DE
LÉVIS**

AVIS DE PLANTATION D'ARBRES

**AUX OCCUPANTES ET OCCUPANTS,
LA VILLE DE LÉVIS TIENT À VOUS INFORMER
QU'ELLE PROCÉDERA SOUS PEU :**

A LA PLANTATION
D'ARBRES MUNICIPAUX PRÈS DE VOTRE PROPRIÉTÉ

Un piquet de bois a été planté temporairement afin d'indiquer l'endroit de la future plantation. L'emplacement choisi pourra être modifié; il devra par contre respecter certains critères préétablis.

Plusieurs essences d'arbres sont disponibles. Nous vous demandons de communiquer avec nous afin que nous puissions sélectionner ensemble l'essence selon certains critères préétablis.

<input type="checkbox"/> POUR VOTRE INFORMATION	<input type="checkbox"/> COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR CHOISIR L'ESSENCE D'ARBRES 418 839-2002
--	--

CONSEIL

- En saison estivale, lors des périodes plus sèches, il est conseillé et permis d'arroser abondamment les nouvelles plantations.

07/11

Sensibiliser et inciter les propriétaires privés

Mettre en place des mesures et des réglementations favorisant un comportement responsable :

- Développer un ensemble cohérent de dispositions réglementaires;
- Élaborer des dispositions réglementaires sur l'abattage et la plantation;
- Définir les paramètres d'application et de suivi de la réglementation.



Sensibiliser et inciter les propriétaires privés

Pistes d' action:

- Identifier les secteurs d' intérêt à protéger
- Développer des outils de communication
- Encadrer certaines mesures par des règlements
- Développer un guide pour la protection lors de la construction
- Adopter des mesures particulières pour les rives, les fortes pentes
- Assurer la conservation des arbres remarquables.



- Parcs industriels (offre d'achat)
- PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale)
- PPCMOI (projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble)



Suite à la Politique

- Réalisation du plan d'action
- Mise en œuvre du plan d'action
- Poursuite des activités en place



The background features a stylized, light gray illustration of a forest. Several tree trunks of varying heights and thicknesses are visible, with some foliage and a small bird perched on a branch in the center-left area.

Merci de votre écoute

http://www.ville.levis.qc.ca/Fr/PDF/politique-foresterie_web_opt.pdf

Anne-Marie Cantin
Conseillère en environnement
amcantin@ville.levis.qc.ca